

# OMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais Tél: 04.77.44.51.94

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Responsable Commission: Paul BRIDEAU: 06 26 29 49 27

Membres: Jean-Luc AUGEREAU: 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL: 06 79 04 61 39

## **COURRIERS RECUS**

Avenir Côte: rencontre U18 D4 annulée (arrêtés municipaux)

Avenir Côte/Le Coteau : accord pour changement de date en U18 D3.

Bois Noirs: rencontre U18 D4 annulée.

Commelle Vernay: engagements 3 équipes U11 pour 2ème phase

Crémeaux : inscription 2ème phase en U13. Forez Roannais: inscription 2ème phase en U11. Le Coteau: inscription 2ème phase en U13 et U11. Lignon Couzan/Riorges: inversion du match en U18 D2. Mably: engagements 2<sup>ème</sup> phase Foot Animation.

Nord Roannais: planning des stades à partir du 1er janvier.

Ouches : engagement 2<sup>ème</sup> phase en U13. Riorges : engagements 2<sup>ème</sup> phase ; changement d'horaire en U18 D2.

Roanne Parc: inscription 2ème phase en U13. Roanne Portugais : feuille de match U13. Val d'Aix : courrier après incidents en U15

## **COUPES DU ROANNAIS U18/U15**

### <u>U18</u>

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : Bois Noirs (D2) - Commelle Vernay (D1) – Goal Foot (D2) - Le Coteau (D2) – Loire Sornin (D1) – Nord Roannais (D2) - Riorges (D2) - Roannais Foot 42 (3) (D2)

# <u>U15</u>

Sont qualifiés pour les ¼ de finale: Commelle Vernay (D2) - Filerin (D3) - Forez Roannais (D3) - Goal Foot (D2) - Le Coteau (D2) -Loire Sornin (D2) - Nord Roannais (D3) - Riorges (D1)

Le tirage au sort des 1/4 et 1/2 finales aura lieu le jeudi 30 janvier à partir de 19h, dans les locaux de la Délégation. Les clubs concernés y sont cordialement invités.

#### **U18**

#### D2 Poule B

La rencontre n°28904876, Le Coteau 1 – Bois Noirs 1, annulée le 14/12/24, est reprogrammée le samedi 11 janvier à 14h30, sur le stade des Etines. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, Hugo POYET, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°28906411, Goal Foot 1 - Lignon Couzan 1, annulée le 14/12/24, est reprogrammée le samedi 11 janvier à 14h30, sur le stade de St Just la Pendue. Accord des deux clubs. L'arbitre, Brice BOUREL, est prié d'en prendre bonne note.

## D3 Poule C

La rencontre n°30014069, Avenir Côte 1 – Le Coteau 2, annulé le 07/12/24 puis le 21/12/24, est reprogrammée le samedi 11 janvier à 14h30, sur le stade de Renaison. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, Ryad KHEBAL, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30014071, Le Coteau 2 - Villers 1, annulé le 14/12/24, est reprogrammée le samedi 25 janvier à 14h30, sur le stade des Etines. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

# **D4 Poule B**

La rencontre n°30013398, Champdieu Marcilly 2 – Riorges 2, annulée le 14/12/24, est reprogrammée le samedi 22 février à 15h30, sur le stade de Champdieu. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30013315, Avenir Côte 2 - Champdieu Marcilly 2, annulé le 07/12/24 puis le 21/12/24, est reprogrammée le samedi 8 mars à 15h30, sur le stade de St André d'Apchon. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30012887, Bois Noirs 2 – Ent. Essor/Aspn 1, annulé le 07/12/24 puis le 21/12/24, est reprogrammée le samedi 22 février à 15h30, sur le stade de St Just en Chevalet. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

## **U15**

#### D3 Poule D

La rencontre n°30014135, **Le Coteau 2 – Nord Roannais 1**, annulée le 15/12/24, est reprogrammée le **dimanche 26 janvier à 10h**, sur le **stade des Etines**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

#### **D4 Poule E**

La rencontre n°30014894, Villers 2 – Ent. Essor/Aspn 2, annulée le 08/12/24, est reprogrammée le dimanche 12 janvier à 10h. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, Ilan MARTINS, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30014861, Ent. Essor/Aspn 2 – Le Coteau 3, annulée le 15/12/24, est reprogrammée le dimanche 26 janvier à 10h, sur le stade de Cherier. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

# **FOOT D'ANIMATION**

En vue de la seconde phase, vous pouvez, dès à présent, émettre les souhaits concernant vos différentes équipes. Vous avez jusqu'au LUNDI 20 JANVIER (U13 et U11) et jusqu'au LUNDI 17 FÉVRIER (U9 et U7), pour les transmettre à la Commission des Jeunes.

De son côté, pour les U13 et U11, la Commission des Jeunes tiendra compte des résultats de la 1 ère phase en sa possession pour établir ses calendriers.